



# Echos de la Gelbressée

N° 84 - Mai 2006

## On vous invite...

### Lundi 15 mai à 20h : préparation de la 9<sup>ième</sup> Fête de l'asbl

La 9<sup>ième</sup> Fête de l'asbl « Animation gelbressoise » aura lieu le samedi 1<sup>er</sup> juillet.

Comme l'année dernière, le souper-barbecue sera suivi d'une soirée karaoke, et le groupe « Quartier de vie » vous proposera des jeux inter-générationnels dans l'après-midi.

Et, comme d'habitude, nous avons besoin d'un maximum de bonnes volontés afin de :

- se répartir au maximum les tâches,
- faire en sorte que cela soit le moins lourd possible pour chacun d'entre-nous,
- et permettre ainsi à tous de faire la fête en ce compris les organisateurs et aidants.

C'est pour cela que **nous invitons vivement toutes les personnes désireuses de nous aider, de quelque façon que ce soit, à nous rejoindre ce lundi 15 mai à 20h** à la salle « La Gelbressée », pour la préparation de cette 9<sup>ième</sup> Fête de l'asbl.

Si vous n'êtes pas libre ce lundi soir mais que vous êtes disposé à nous donner un coup de main, faites-le savoir à Jean-Luc Gillard ([jeanluc.gillard@gelbressée.be](mailto:jeanluc.gillard@gelbressée.be) - 081/21.56.63). Merci à ceux qui se sont déjà exprimés dans ce sens !!!

### Samedi 20 mai à 20h30 : 24<sup>ième</sup> soirée- cabaret avec le groupe CANTITO

Il s'agit d'un groupe de 10 jeunes musiciens âgés de 15 à 20 ans qui s'est créé en septembre 2004 à l'Académie d'Eghezée sous l'impulsion de Benoît Gilot (professeur dans cette Académie).

Leur répertoire est axé sur la chanson française : ils reprennent et arrangent des succès de leur génération (Jean-Jacques Goldman, Calogero, Alain Souchon, Claude Maurane, Carla Bruni, Renaud,...).

Voir également l'affiche en page 4.

## Big Girl's Party

Le même jour, l'US Gelbressée vous convie à une soirée sous chapiteau sur le terrain de foot.

Et pourquoi ne pas faire l'une puis l'autre ? ...  
La soirée-cabaret puis la « Big Girl's Party » ?

Au plaisir de vous y voir à l'une comme à l'autre...



Dimanche 28 mai  
de 11h à 13h  
Apéritif à la salle  
"La Gelbressée"



### Lundi 5 juin à 9h30 : randonnée à vélo

Pour cause de mauvais temps, et faute de participants, la balade à vélo proposée le lundi de Pâques n'a pas eu lieu. Elle vous est proposée, à nouveau, le lundi de Pentecôte. Osons croire que le bon temps et les participants seront cette fois de la partie...

La randonnée, longue de + ou - 55 km, se fera, pour la journée entière, au départ de la salle "La Gelbressée" rue Moëns, 57 à Gelbressée. Le démarrage est fixé à 9h30.

Elle nous permettra de découvrir quelques villages le long de la vallée de la Mehaigne comme Meeffe, Ambresin,... Nous poursuivrons un moment sur la chaussée romaine pour aboutir sur la ligne 127 entre Avennes, Braives et Falais.

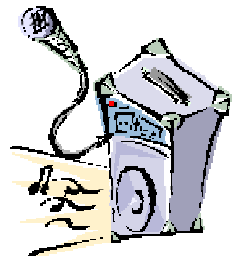
Il vous est conseillé de prendre votre pique-nique pour le repas de midi. Le retour se fera par Marneffe, Oteppe, Héron, Petit-Warêt et Franc-Warêt.

Voir le plan du parcours sur [www.gelbressée.be](http://www.gelbressée.be).

Au plaisir de vous y voir... Pour plus de renseignements, contactez Pol Jassogne (081/20.14.82 - 0476/82.95.07).

## A venir...

### Samedi 1<sup>er</sup> juillet : 9<sup>ième</sup> Fête de l'asbl « Animation gelbressoise »



Toutes les infos dans le prochain « Echos de la Gelbressée ».

Réservez déjà la date !!!

## AVIS aux habitants des Comognes (rue de Bourgogne et Ambraine)

La 4<sup>ème</sup> édition du barbecue de notre quartier se déroulera le samedi 29 juillet 2006 du début de la soirée jusqu'à .....

Pour contrer la météo belge, 2 tonnelles seront à notre disposition, de façon à vous accueillir le plus nombreux possible.

Les modalités plus précises (menu, prix, réservations,...) vous parviendront dans votre boîte aux lettres.

Retenez déjà cette date, vous ne le regretterez pas !!

Muriel et Guy  
Muriel et Laurent

## Cela s'est passé chez nous...

### Samedi 22 avril : excursion

Malgré une invitation attrayante, peu de Gelbressois ont répondu à l'appel des organisateurs pour participer à une chouette journée de détente.

Un convoi de 5 voitures prit donc le chemin de Rochefort, plans de Pol en main.

Après proposition, 15 personnes ont préféré rester à l'Archéoparc de Malagne-Rochefort tandis que les 4 autres allèrent s'engouffrer dans les grottes de Hotton.

Quel que fut le choix, tout le monde y a trouvé son bonheur.

L'animatrice de l'Archéoparc a su nous captiver et nous faire entrer dans le monde gallo-romain. Les fours, les torchis, le travail aux champs, l'hypocauste n'ont plus de secrets pour nous. Le point d'orgue de la matinée fut la visite de la villa ou plutôt de ses vestiges.

Petites anecdotes :

- Saviez-vous qu'il était de coutume de prendre un bain tous ensemble avant de partager le repas ? Saviez-vous qu'ils allaient toujours aux toilettes à plusieurs pour pouvoir discuter ?
- Saviez-vous que tous les enfants buvaient de la bière car l'eau n'était pas potable ?

Par Toutatis ! Ils étaient fous ces Romains !

Après la visite à l'extérieur, un questionnaire alliant recherche et observation nous a été proposé. Les enfants ont bien aimé ce côté interactif des petits défis.

La matinée s'est terminée par le pique-nique, accompagné pour les « grands » d'une dégustation de bière artisanale à base d'épeautre ou de miel.

Dans le début de l'après-midi, ce fut le départ pour Chevetogne et son parc bien connu : plaine de jeux, petit train, balade au fil de l'eau,... Ce fut d'autant plus agréable que le soleil nous a généreusement fait cadeau de ses rayons.

C'est dommage que cette escapade n'ait pu se faire en plus grand groupe, c'était de nouveau une belle occasion de lier des connaissances entre enfants du village, entre adultes, entre Gelbressois tout simplement.

En tout cas, c'était une belle initiative combinant subtilement culture et détente !

N'hésitez pas à aller voir sur le site les clichés du photographe attiré de l'ASBL qui nous accompagnait, à l'adresse [www.gelbreesee.be/excursion2004/](http://www.gelbreesee.be/excursion2004/).

Muriel Minet

## On vous informe...

### Décor floral

Comme évoqué dans les « Echos n° 82 » de mars, le service «Espaces Verts» de la Ville de Namur propose de fleurir les quartiers qui le souhaitent pour autant qu'il se trouve l'un ou l'autre bénévole pour l'entretien normal (arrosage essentiellement).

L'asbl « Animation gelbressoise » avait relayé cette information à laquelle ont répondu spontanément quatre « quartiers » : le plateau du Tram, la fontaine (rue E. Moens), la route de Hanout et la Bourgogne.

Pour un village que l'on dit beau, sans doute devait-il y avoir d'autres quartiers où une telle initiative ne serait pas trop malvenue. Un zeste de perspicacité, un ultime brin d'audace... en voilà deux autres : l'église et la rue du Fort.

Ainsi donc, deux responsables de la Ville ont-ils visité les lieux concernés ce lundi 24 avril en compagnie d'un membre de l'asbl : dans les jours à venir, notre village sera donc un peu plus fleuri : ce dont personne ne devrait se plaindre, nous semble-t-il.

## Mazout (un peu) moins cher ?

Vu l'augmentation des prix pétroliers et singulièrement du mazout de chauffage, certaines personnes (voisins d'un même quartier généralement) se groupent pour effectuer leurs commandes, ce qui permet d'obtenir des prix quelque peu inférieurs.

Le quartier « Plateau du Tram » utilise déjà cette technique depuis quelques mois et cela semble donner satisfaction : **dans ce quartier**, si vous êtes intéressés, la personne de contact est Mme Hélène TREFOIS (081/21.16.71).

Peut-être d'autres quartiers pourraient-ils suivre la même démarche ? Notre petite gazette peut au moins servir à faire circuler l'information ...

## Elections communales : désignation du bourgmestre...

Ainsi donc, le Parlement Wallon, en date du 8/12/2005 a adopté un décret modifiant le mode de désignation du bourgmestre à l'issue du scrutin communal : certains media y ont déjà fait écho mais il paraît utile de rectifier une certaine idée que l'on semble vouloir déjà instiller dans l'esprit du citoyen-électeur. Prenant un raccourci un peu rapide, l'information donnée semble faire croire que le bourgmestre désigné sera le candidat ayant recueilli le plus de voix... sans plus : de quoi évidemment flatter un peu l'électorat sous un vent démocratique bien à la page.

Que dit ce décret ?

« Le(la) bourgmestre sera le (la) candidat(e) qui, sans prendre en compte l'effet dévolutif de la case de tête, totalise le plus de voix de préférence (votes nominatifs), SUR LA LISTE LA PLUS IMPORTANTE (en nombre de voix) PARMI CELLES QUI COMPOSENT LA MAJORITE COMMUNALE. Le (la) bourgmestre devra donc être issu(e) de la liste la plus forte de la majorité constituée au soir du scrutin. ... »

Il faut aussi noter qu'en cas de refus de la part du 1er candidat au hit-parade, c'est le suivant en ordre de voix, mais TOUJOURS SUR LA MEME LISTE « MAJORITAIRE », qui hérite du poste et ainsi de suite... : on s'écarte déjà ici du classement « toutes listes confondues » tel qu'on semble vouloir le faire croire à l'électeur...

La désignation du bourgmestre ne sera donc pas si démocratique que cela puisqu'elle dépendra toujours des alliances conclues au soir du scrutin (ou déjà bien avant... !), alliances sur lesquelles le brave citoyen-électeur n'a évidemment aucune prise mais qui réservent parfois des surprises..., contrairement à ce qu'affirment souvent les politiciens au soir du scrutin...

Gageons d'ailleurs qu'au soir des élections, des majorités pourraient bien se constituer de manière précisément à écarter le champion au hit-parade des voix si ce dernier n'est pas du goût de certains ténors : la soupape qui ouvre la voie à certaines combines reste bien constituée par cette obligation pour le bourgmestre désigné d'être issu de la LISTE LA PLUS FORTE faisant partie de la MAJORITE. Le législateur a de la sorte manifestement laissé un peu d'espace libre aux politiciens pour restreindre la ... liberté du citoyen : on n'est jamais trop prudent... !

Se contenter de dire que le bourgmestre sera le candidat «ayant recueilli le plus de voix» est donc un peu court : l'opportunisme politique pourrait faire que, dans la réalité, les choses prennent une autre tournure...

Baudouin Dussart

(article paru dans le journal « Le Soir » du 4 avril 2006 sous la rubrique « Courrier des lecteurs »)

## Extrait des Echos de Mr Tonet...

Année 56-57 N°1 Mars-avril (suite « Echos N° 78 - nov. 2005)

→ Nos ancêtres, les mineurs du XVIII<sup>e</sup> siècle

*A la pointe du jour, les mineurs se rendaient aux mines de fer, exploitées dans les campagnes de la ferme (six tilleuls) au Bosquet et à 200 m au nord du moulin à vent. D'autres fosses étaient ouvertes dans les bois Garitte (Boninne) et Grand-Celles (Champion). Ces mines de fer s'appelaient des goffées (gouffre); le minerai rouge ou jaune s'accumulait dans ces poches par les eaux d'alluvion.*

*Voici comment les mineurs procédaient pour extraire le minerai. Ils creusaient un trou d'un mètre quarante de diamètre jusqu'au moment où ils atteignaient la couche d'oligiste. Alors, ils s'éloignaient de cette baie en creusant une galerie de quatre à cinq mètres. Puis, ils abattaient le minerai circulairement en remblayant derrière eux. Ils étayaient le plafond de la « Goffée » avec des bois. Quand la couche de minerai était assez épaisse, les mineurs laissaient des piliers d'oligiste. Ils pratiquaient des trous d'aéragage dans la couche de terre. Quand tout le fer était enlevé, ils remblaient le puits. Près des fosses, s'élevaient des tas d'oligiste déposés là, depuis vingt cinq ans déjà.*

*Le minerai d'alluvion était exploité par les maîtres des forges qui payaient les charrées au propriétaire de la terre ou du bois. Le minerai était lavé. L'exploitation, la vente, le mode de paiement des salaires étaient toujours réglementés d'après la fameuse charte de 1345 accordée aux Ferons de Marche-sur-Meuse par Guillaume le Riche, comte de Namur. Le minerai s'en allait dans les hauts fourneaux de Jaumenne de Marche-sur-Meuse et dans d'autres forges de l'Entre-Sambre et Meuse.*

*L'ouvrier mineur revenait dans sa chaumière à la tombée de la nuit; il avait travaillé durement. Il ne mangeait que quelques pommes de terre bouillies à l'eau et quelques tranches de pain d'épeautre. La viande, il ne la voyait qu'une ou deux fois par an. Avec 6 à 7 sols par jour, il devait élever toute sa famille. Le peuple croupissait dans une grave misère.*

*Parfois, des accidents graves et même mortels survenaient au fond de la fosse. A Gelbressée, les mineurs formaient une corporation sous la conduite du capitaine Joseph Hulest.*

(à suivre...)

## Pouvez-vous les renseigner ?

### Terminologie de « Feraugière »

Monsieur Bernard Marnette effectue un travail de recherche sur la toponymie des rochers de Marche-les-Dames. Ceci dans le but de publier un article dans la revue du club alpin (étant grimpeur lui-même). Son travail est bien avancé mais il butte sur la terminologie de « Feraugière » (dévié de Ferauge... mais encore ?...).

Si vous pouvez lui fournir des renseignements sur cette toponymie (éventuellement sur des noms de rochers donnés par les grimpeurs), contactez-le par email à l'adresse [bernardmarnette@yahoo.fr](mailto:bernardmarnette@yahoo.fr) ou transmettez à Jean-Luc Gillard qui fera suivre.

### Famille Fontaine

Surfant sur Google, Monsieur François Fontaine tombe par hasard sur un article paru dans les « Echos de la Gelbressée » en mars 2000 et qui relatait, entre autre, la fermeture de la boulangerie tenue par son homonyme.

Or, il se fait que son père (né à Liège mais dont le père est issu de Gelbressée) était le cousin germain de Francis Fon-

taine, dernier bourgmestre de Gelbressée et qui est décédé au début des années '80. Dès lors, il est tenté de se poser la question de savoir si la famille du boulanger était apparentée à celle de Francis Fontaine et dès lors avec lui ?

Si vous pouvez lui fournir des renseignements à ce sujet, voici ses coordonnées :

#### François Fontaine

Service Culture de la Province de Liège  
rue des Croisiers, 15 - 4000 Liège

Tél : 04/232.86.56

Fax : 04/232.86.04

[francois.fontaine@prov-liege.be](mailto:francois.fontaine@prov-liege.be)

## Jardin – Conseils saisonniers

**Au potager**, tout est permis, il peut encore geler jusqu'au 15 mai, surveiller les Saints de glaces du 12, 13 et 14 mai, ces gelées peuvent encore endommager vos cultures et jeunes plantations. Cela impose prudence. Ne pas planter trop vite et assurez une bonne protection rapide en cas d'alerte tardive. (Cartons, paille, toile d'hivernage,...)

#### Au jardin d'agrément,

Bien préparer la terre de vos parterres avant plantation.

Plantez après le 15 mai les plantes annuelles.

Ne serrez pas trop les plantes entre elles. Donnez de l'air et l'espace nécessaire à la croissance des bégonias, impatiences, tagètes,... Les plantes de terrasses comme les bacopas, verveines, dahlia, géranium, diasca, surfinia... semez les plantes annuelles grimpances : les capucines, les capucines des Canaries, les Cobéas, ipomées, Thunbergia... souvent oubliées et si belles en couleurs chatoyantes.

Zinnias, nigelles de Damas, clarkias, cosmos, lavatères, godétias, les tournesols de couleur, les maïs décoratifs, trop peu utilisés.

Cannas, dahlias, lys, glaieuls et toutes bulbeuses d'été et d'automne.

Prenez bien soins de les gorger d'eau avant la plantation.

Evitez les excès d'engrais pour ne pas brûler vos plantes.

Pour vos bulbes d'hiver, coupez les fleurs fanées pour permettre aux plantes de refaire de plus grandes réserves de nourriture et de reconstruire de nouvelles fleurs pour le printemps prochain. Ces bulbes fabriquent les fleurs avant l'hiver.

Les Acer palmatum doivent être surfacés avec de la tourbe pour acidifier la terre.

Les gazons demandent une nourriture lente pour une verdure constante.

Les parterres sont en pleine effervescence et nécessitent griffages et sarclages.

Attirez les prédateurs naturels des insectes dans vos arbres. Ils seront de précieux auxiliaires dans la lutte des nuisibles.

Et enfin, n'oublions pas notre roi de mai, le muguet, si parfumé et apprécié dans notre tradition. Comme porte bonheur.

A très bientôt.

Bernard Hamblenne

Editeur responsable : Jean-Luc Gillard

Rue du Moulin Somal 28 - 5024 Gelbressée  
081/21.56.63 - [jeanluc.gillard@gelbresse.be](mailto:jeanluc.gillard@gelbresse.be)

Site internet : [www.gelbresse.be](http://www.gelbresse.be)